

# ELLES "FLEURISSENT" EN VILLE... TOUT CAPTER SUR LES ANTENNES RELAIS



**Les antennes relais se multiplient partout en France et Saint-Genis-Laval ne fait pas exception. On les trouve rarement jolies, et leurs conséquences sur la santé soulèvent souvent des questions. Mais elles sont indispensables pour répondre à nos usages d'aujourd'hui, et les pouvoirs publics n'ont pas vraiment leur mot à dire...**

## **Pourquoi tant d'antennes ?**

Il y a 20 ans, recevoir un simple SMS le 31 décembre pouvait prendre des heures, car les opérateurs étaient saturés. Aujourd'hui, envoyer une vidéo de bonne année sur le groupe WhatsApp de la famille ne prend que quelques secondes. 3G, 4G, 5G : la technologie a changé, et nos usages avec.

E-mails, Facebook, GPS, YouTube, TikTok... 77 % des Français utilisent des smartphones : nous consommons donc toutes et tous des données mobiles. Ce sont des éléments (texte, photo, vidéo...) qui passent par Internet avant d'arriver sur nos téléphones. Nous en échangeons des milliers par jour, et c'est justement pour répondre à ce besoin toujours croissant que les antennes relais se multiplient dans tout le pays.

### Qui choisit le nombre d'antennes et leur emplacement ?

Installer une antenne relais, c'est une décision qui revient aux opérateurs : Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom... Chacun essaie d'avoir la meilleure couverture réseau, autrement dit des antennes relais un peu partout, à des endroits stratégiques (en hauteur, notamment). Les pouvoirs publics (mairies, préfectures...) n'ont pas de pouvoir juridique sur ces installations d'antennes, qui se font dans le respect du code de l'urbanisme.

### Que peut faire la mairie ?

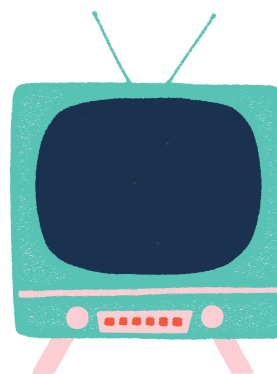
Au moment de construire une antenne, les opérateurs ont un choix à faire : l'installer sur un terrain privé ou sur un terrain public. Si l'antenne est construite sur un terrain privé, des discussions s'engagent entre l'opérateur et le propriétaire, dans le respect des procédures d'urbanisme instruites par les services de la Ville et de l'État.

Voilà pourquoi la mairie de Saint-Genis-Laval tente, autant que faire se peut, de travailler avec les opérateurs. L'objectif : proposer des terrains publics moins gênants que d'autres, mieux communiquer avec les riverains, inciter les opérateurs à mutualiser les antennes, respecter le patrimoine... Travailler ensemble pour mieux répondre à nos besoins, en somme ! En plus, en installant une antenne sur un terrain public, les opérateurs paient un loyer à la mairie : cet argent pourra ensuite être réinvesti dans des travaux, des services publics, les écoles...

YouTube

NETFLIX

TikTok



**1 heure**  
de vidéo en ligne

=  
**1000**  
e-mails envoyés